

Avis public

Consultation du Plan d'aménagement forestier opérationnel (PAFIO) de l'entente de délégation du TNO Rivière-Ojima

Du 15 janvier au 8 février 2020, vous êtes invités à consulter les modifications faites au PAFIO déposé par la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Le PAFIO présente les secteurs de récolte forestière, les travaux de voirie et autres activités forestières prévues sur le territoire sous entente de délégation (lots intramunicipaux) pour la période **2018-2023**.

Vous avez 25 jours pour consulter le plan en vous présentant au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest aux coordonnées suivantes :

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec), J9Z 1K7

Des membres du service forêt seront disponibles pour expliquer les divers éléments du PAFIO et répondre à vos questions.

Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier du PAFIO, vous devrez le faire par écrit et nous le faire parvenir aux coordonnées ci-dessus mentionnées ou par courriel à l'adresse suivante : **sboulianne@mrcao.qc.ca**.

La parole est à vous!